

Fiche De Données De Sécurité

Conforme au règlement (EC) no. 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par le règlement (EU) no. 830/2015

Révision 4, Remplace 3

Révisé: March 2019

CLOR-N-OIL 20, 50, or 500 KIT

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Description du produit: La gamme de produits CLOR -N-OIL est un test de dépistage sur site destiné du fluide isolant électrique.

Ce produit est un mélange. Pour l'identification des composants individuels, voir la section 3.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre

Ce produit contient des réactifs préemballés pour l'analyse d'échantillons de fluide isolant électrique à la recherche de contamination par les PCB.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Dexsil Corporation
One Hamden Park Drive
Hamden, CT 06517

Numéro de téléphone: (203) 288-3509
Email: info@dexsil.com

Importateur: ETI Umwelttechnik AG
Kalchbuhlstrasse 18
7007 Chur, Suisse

Numéro de téléphone: (081) 253 54 54
Email: info@eti-swiss.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

USA (800) 424-9300 (CHEMTREC) SWITZERLAND (435) 08 20 11

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ampoule 1 (couleur grise): dispersion de métal alcali

Liquide combustible;
H227

Liquide combustible.

Skin Corr. 1B; H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

L'eau réagit. 1; H260

libère des gaz inflammables au contact de l'eau qui peuvent s'enflammer spontanément.

Eye Dam. 1; H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Ampoule 2 (point bleu): Diglyme / naphtalène

Flam. Liq. 3; H226

Liquide et vapeurs inflammables.

Repr. 1B; H360FD

Peut nuire à la fertilité. Peut endommager l'enfant à naître.

Tox aiguë. 4; H302

Nocif en cas d'ingestion.

Aquatic Chronic 2;

Très toxique pour les aquatiques

Carc. 2; H351

Susceptible de provoquer le cancer.

H410

organismes, avec des effets à long terme.

Ampoule 3 (point coloré): solution de nitrate mercurique

Acute tox. (oral) 4;

H302 Nocif en cas d'ingestion

Toxicité aiguë. (inh.) 4;

H332 Nocif par inhalation

Skin corr./irr. 2;

H315 Provoque une irritation cutanée

Ser. barrage oculaire / yeux irr. 2A;

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Spec. le goudron. Org. tox. (rep. exp.) 2;

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux, reins, sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Aquatic-Acute Haz. 2;

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic-Chronic Haz. 2;

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Ampoule 4 (couleur rouge-verte): éthanol

Flam. Liq. 2; H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Irrit. 2; H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Ampoule 5 (incolor): diméthylthiocarbamate de sodium

Aquatic Acute 1; H400 Très toxique pour les aquatiques organismes

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Solution aqueuse: Solution d'acide sulfurique

Corrosif 1; H290 Peut être corrosif pour les métaux
Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée

Eye Dam. 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Ampoule 1 (couleur grise): Dispersion de métal alcalin



Danger

H227 Liquide combustible.

H260 Au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P223 Tenir à l'écart de tout contact possible avec de l'eau, en raison d'une réaction violente et d'un possible incendie éclair.

P231 + 232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, la peau ou les vêtements.

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Ampoule 2 (point bleu): Diglyme / naphthalène



Danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360 Peut nuire à la fertilité. Peut endommager l'enfant à naître.

[Réponse]:

P301 + 310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304 + 312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P335 + 334 Enlever les particules libres de la peau. Plonger dans de l'eau fraîche / envelopper dans des bandages humides.

P340 Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.

[Stockage]:

P402 + 404 Stocker dans un endroit sec. Conserver dans un récipient fermé.

P403 + 235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.

P405 Store verrouillé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel (électrique / de ventilation / d'éclairage) antidéflagrant.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P270 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

[Réponse]:

P301 + 310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P304 + 312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
P308 + 313 EN CAS d'exposition prouvée ou concernée: consulter un médecin.
P320 Un traitement spécifique est urgent (voir les informations sur cette étiquette).

Ampoule 3 (point coloré): solution de nitrate mercurique



Danger

H302 + H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une grave irritation des yeux
H373 - Peut causer des lésions aux organes (système nerveux, reins, sang)
de longue durée ou exposition répétée
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

[Prévention]:

P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols
P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P264 - Laver soigneusement la peau exposée après avoir manipulé ce produit. P270 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.
P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, protection des yeux, protection du visage

[Réponse]:

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

Ampoule 4 (couleur rouge-verte): Ethanol



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables .
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Clor-N-Oil - EU

P330 Rincer la bouche.
P340 Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.
P391 Recueillir le produit répandu.

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
P405 Store verrouillé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

cheveux): Enlever / Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau / se doucher
P305 + P351 + P338 - En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire.
P314 - Obtenir des conseils médicaux en cas de malaise
P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin / attention
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: un consulter médecin P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P391 - Recueillir le produit répandu

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

[Élimination]:

P501 - Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales.
En cas d'inhalation: Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise de respirer.

[Réponse]:

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

Ampoule 5 (incolore): diméthylthiocarbamate de sodium



Attention

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

[Prévention]:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

Solution aqueuse: Solution d'acide sulfurique



Danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux
H315 Provoque une irritation de la peau.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

[Prévention]:

P264 Se laver à fond après la manipulation.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

P337 + 313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

[Stockage]:

Pas de déclaration de stockage SGH.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale / nationale.

[Réponse]:

P301 + 330 + 331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Non, NE PAS faire vomir.

P302 + 352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

[Stockage]:

Pas de déclaration de stockage SGH

[Élimination]:

Pas de déclaration de SGH.

Pour plus d'informations sur la toxicité, veuillez vous reporter à la Section 11.

2.3. Autres dangers

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

Section 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le kit de sélection de circuits imprimés CLOR-N-OIL comprend un tube à essai contenant deux ampoules, un tube à essai contenant deux ampoules plus une solution aqueuse et une autre ampoule séparée. Toutes les versions de CLOR-N-OIL (20, 50 et 500) contiennent des quantités inférieures ou équivalentes aux composés énumérés ci-dessous.

Composant	Contenu du	CAS #	EC#	% liquide
Ampoule 1 (couleur grise)	Sodium ¹	7440-23-5	231-132-9	0.35%
	dispersé dans du naphta de pétrole ¹	64742-48-9	265-148-2	1.41%
Ampoule 2 (bleu point)	Naphtalène ¹ in	91-20-3	202-049-5	0.17%
	Diglyme ^{1,2} Solution	111-96-6	203-924-4	1.77%

Ampoule 3 (point coloré)	Nitrate mercurique ¹	10045-94-0	233 -152-3	0.03%
	dans l'eau	7732-18-5	231-791-2	7.71%
Ampoule 4 (couleur rouge-verte)	Ethanol ¹	64-17-5	200-578-6	4.03%
Ampoule 5 (incolore)	Diméthylidithiocarbamate de sodium ¹	128-04-1	204-876-7	6.15%
Solution aqueuse à	Acide sulfurique ¹	7664-93-9	231-639-5	1.57%
	dans l'eau	7732-18-5	231-791-2	76.81%
				100.00%

¹Aucun numéro d'enregistrement REACH n'est disponible pour cette substance, car la substance ou ses utilisations sont exemptées d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite d'enregistrement ultérieure.

²Bis (2-méthoxyéthyl) éther inclus dans la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon le règlement (EC) no. 1907/2006 (REACH)

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins: En cas de contact avec les réactifs, bien rincer à l'eau.

Contact avec les yeux: Pour tous les composants du kit, rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.

Contact avec la peau: Rincer à grande eau. Utilisez du savon et de l'eau pour éliminer les composants organiques.

Inhalation: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2.2) et / ou en section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction NE PAS UTILISER D'EAU SUR UN FEU DE SODIUM. Utilisez Poudre chimique, mousse, CO₂.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie N'utilisez pas d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les émanations d'oxyde de sodium qui se formeront lors de la combustion.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ampoule 1 (point gris et jaune) - Oxydes de sodium

Ampoule 2 (point bleu) - Aucune donnée disponible

Ampoule 3 (point coloré) - Oxyde d'azote (NO_x), mercure / oxyde de mercure

Ampoule 4 (solution rouge verte) - Aucune donnée disponible

Ampoule 5 (incolore) - Aucune donnée disponible

Solution aqueuse - Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas utiliser d'eau sur le sodium. Porter un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les émanations d'oxyde de sodium qui se formeront lors de la combustion.

5.4. Autres informations

Aucune donnée disponible

Section 6: Mesures à prendre en cas de accidentelle dispersion

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle, y compris des lunettes de protection contre les produits chimiques et des gants en caoutchouc. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Garder à l'écart des égouts et des eaux de surface.

6.3. Méthodes de confinement et de nettoyage du matériau

Ampoule 1 - Sodium Ampoule

Cover avec du carbonate de sodium ou du sel. Stocker dans un endroit bien ventilé, à l'abri de l'humidité.

Ampoule 2 - Naphthalene / Diglyme Ampoule

Absorbez complètement et jetez avec les déchets organiques.

Ampoule 3 - Nitrate Mercurique Ampoule

Absorbez complètement et rincez la zone à l'eau. Garder hors des égouts.

Ampoule 4 - Ethanol Ampoule

Absorbant de solvant recommandé en cas de déversement. Rincer la zone avec de l'eau.

Ampoule 5 - Recyclage Ampoule

Absorbez complètement et rincez la zone à l'eau.

Solution aqueuse

Absorber complètement et rincer la zone à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de sécurité approprié (lunettes de sécurité et gants en caoutchouc) lors de la réalisation du test sur site.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Stocker les kits de test dans un endroit frais et sec. Vérifiez la date d'expiration avant d'effectuer le test.

7.3. Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

En dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

Section 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle du lieu de travail

Ampoule 1 (couleur gris, avec point jaune) - naphta de pétrole

	Composants	Paramètres de contrôle	Base
RCP Dearom.	600 mg / m3	DE TRGS 900	Essences minérales 175 - 220

Ampoule 2 (point bleu) - diglyme Solution

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Voies d'

Domaine d'application	exposition	Effet sur la santé	Valeur
Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques à long terme	26,8 mg / m3
Travailleurs consommateurs	Peau contacter	effets systémiques long terme	2,08mg / kg BW/d
consommateurs	Inhalation	effets systémiques long terme	6,67 mg / m3
consommateurs	contact avec la peau	effets systémiques long terme	1,04mg/kg BW/d
consommateurs	Ingestion	effets systémiques long terme	1,04 mg / kg BW/d

concentration estimée sans effet (CESE)

compartiment	Valeur dans le
Eau	9,43 mg / l
sol	1,72 mg / kg
Eau de mer	0,64 mg / l
d'Eau douce	6,4 mg / l
sédiment marin	2 , 74 mg / kg

Sédiment d'eau douce 27,4 mg / kg
 Station d'épuration sur site 50 mg / l

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

Voie d'exposition	Limites seuils	Base
TWA miseplace d'une troisième	0,02 mg / m ³	Directive EU 2009/161 de la Commission pour la liste des limites de travail avant derective98/24/EU telle que modifiée 2000/39 / EU

4 Ampoule (éthanol)

terminaison	Seuil de seuil niveau du point de	protection, voie d'exposition au	Utilisé pour	exposition Durée d'
DNEL	1,900 mg / m ³	humain, inhalation	travailleur par(industrie)	aigu - effets systémiques
DNEL	343 mg / kg	humain, peau	travailleur de(industrie)	lachronique - effets systémiques
DNEL	950 mg / m ³	humain, inhalation	travailleur de l'(industrie)	effets chroniques - systémiques

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle (PPE)

- Protection respiratoire** Aucune requise lors d'une utilisation normale.
- Ventilation** Effectuer le test uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer le matériel Florisil.
- Gants de protection** Toujours porter des gants de caoutchouc lors de la réalisation du test. Les gants Viton sont recommandés avec les PCB.
- Protection des yeux** Porter des lunettes de sécurité.
- Mesures d'hygiène générales** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver après des tests en cours.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Propriété	Ampoule 1	ampoule 2	ampoule 3	ampoule 4	ampoule 5	aq. Sol'n
Point d'ébullition °C	N / A	185	100	78	100>	100
Tension Vapeur mm Hg à 21°C	N / A	0,5	18	44	18	16
Solubilité dans eau	réagit	75%	complète	miscible	miscible	totale
Densité	0.86	0.95	1.02	0.79	1.17	1.09
Pourcentage matières volatiles	40	100	aucun	99	aucune	Aucune
Taux d'évaporation Acétate de butyle = 1	N / A	0.36	N / A	2.7	N / A	N / A
Apparence	gris	incolore	incolore	rouge-vert	incolore	incolore
Odeur	Aucune	éther	Aucune	agréable Étoffe	soufrée	aucune

N / A = non disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Tous les composants sont stables dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le sodium réagit violemment avec l'eau.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer l'ampoule de sodium cassée à l'humidité. Garder des oxydants forts.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le sodium formera de l'hydrogène et de l'oxyde de sodium en présence d'humidité. Diglyme peut former des peroxydes lors d'une exposition à l'air. Les autres solutions sont stables.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ampoule 2 (Diglyme) - LD50 Orale - Rat - 5.400 mg / kg

Remarques: Comportement: Somnolence (activité générale déprimée).

Comportemental: Ataxie. Troubles respiratoires

(naphtalène) - LD50 Orale - Rat - 490,0 mg / kg

LC50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h -> 0,4 mg / l (Ligne directrice 403 de l'OECD)

LD50 Cutané - Lapin - 20.000 mg / kg

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Ampoule 2 (Naphthalene) - Rat - mâle et femelle - inhalation (vapeur); Tumorigène: tumeurs sur le site ou à l'application. Preuve limitée de cancérogénicité dans les études sur les animaux, IARC: B - Groupe 2B: Peut-être cancérogène pour l'homme pour la

Toxicitéreproduction

Ampoule 2 (Diglyme) -

Des expériences de laboratoire ont montré des effets tératogènes.

Présumé toxique pour la reproduction pour l'homme La surexposition peut provoquer des troubles de la reproduction selon des tests sur des animaux de laboratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ampoule 3 (nitrate mercurique) - Peut endommager les organes à la suite d'expositions répétées.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Informations supplémentaires

Solution aqueuse (acide sulfurique) - RETCS: WS5600000

sensation de brûlure, Toux, respiration sifflante, laryngite, Insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et œdème du larynx, spasme, inflammation et œdème des bronches, pneumonie, œdème pulmonaire, extrêmement destructeur pour les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Au meilleur de nos connaissances, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Ampoule 2 (Naphthalene) - Toxicité à doses répétées: Rat - mâle et femelle - Oral - NOAEL: 100 mg / kg - LOAEL: 400

mg / kg - Ligne directrice 408 de l'OCDE -

RTECS: QJ0525000

L'absorption par le corps entraîne la formation de méthémoglobine. en concentration suffisante provoque la cyanose. L'apparition peut être retardée de 2 à 4 heures ou plus., Le naphthalène est rétinotoxique et l'absorption de ses vapeurs au-dessus de 15 ppm peut provoquer : une cataracte, une névrite optique, une lésion de la cornée, une irritation des yeux, une ingestion peut provoquer les symptômes suivants: une anémie hémolytique, hémoglobinurie, nausée, maux de tête, vomissements, troubles gastro-intestinaux, convulsions, anémie, lésion rénale possible, convulsions, coma.

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

RTECS: OW8225000

Effet extrêmement dommageable sur les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures, ainsi que sur les yeux et la peau., Toux, essoufflement, maux de tête, nausée

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ampoule 2 (Naphthalène)

boule) - 7,9 mg / l - 96 h

Toxicité pour les poissons en écoulement. LC50 - Pimephales promelas (tête-de-

(OECD, Ligne directrice 203)

Toxicité sur les daphnies et essai statique EC50 - Daphnia magna (Puce aquatique)

) - 2,16 mg / l - 48 h,

autres invertébrés aquatiques

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

Ampoule 4 (Éthanol)

heures; Écoulement @ 24-24.3 °C

Toxicité pour les poissons Truite arc-en-ciel: LC50 = 12900-15300 mg / L; 96

Truite arc-en-ciel: LC50 = 11200 mg / L; 24 heures;

Fingerling (Non spécifié)

Toxicité pour les bactéries Phytobacterium phosphoreum: EC50 = 34900 mg / L; 5-

30 min;

En cas de déversement sur le sol, il est susceptible de se volatiliser, de se biodégrader et de se lessiver dans les eaux souterraines, mais aucune donnée sur les taux de ces processus n'a pu être trouvée. Son destin dans les eaux souterraines est inconnu. Une fois libéré dans l'eau, il se volatiliserait et se biodégraderait probablement. Il ne devrait pas être adsorbé sur les sédiments ni se bioconcentrer dans les poissons.

Ampoule 5 (composé organosulfuré)

spécifiée

Toxicité pour les poissons Truite arc-en-ciel: LC50 = 2,6 mg / L; 96 heures; non

Toxicité Pour les bactéries Phytobacterium phosphoreum: EC50 = 0,508 mg / L; 15

minutes; Test Microtox.

12.2 Persistance et dégradabilité

Ampoule 2 (Naphthalène)

Biodégradabilité

aérobie - Durée d'exposition 28 j Résultat: 2% - Pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ampoule 2 (Naphthalène)

Bioaccumulation de

poisson - Facteur de bioconcentration (BCF): 427 - 1,158

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0.1%.

12.6 Autres effets indésirables

2 Ampoule (naphthaline) - Très toxique pour organismes aquatiques avec des effets durables.

Ampoule 3 (Nitrate mercurique) - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pipette d'échantillonnage: la pipette peut contenir des résidus de PCB. Éliminer conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Tube à essai 1: contient l'échantillon d'huile ayant réagi et un liquide organique et peut contenir des résidus de PCB. Éliminer les déchets organiques conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Tube à essai 2: Une fois le test terminé, y compris l'ajout de l'ampoule 5, le contenu du test satisfait au test US EPA TCLP. Éliminer conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Section 14: Informations sur le transport

14.1. Numéro ONU

Ampoule 1 (dispersion de sodium)		
ADR / RID: 1391	IMDG: 1391	IATA: 1391
Ampoule 2 (diglyme)		
ADR / RID: 1993	IMDG: 1993	IATA: 1993
Ampoule 4 (éthanol)		
ADR / RID: 1170	IMDG: 1170	IATA: 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR / RID: Dispersion de métal alcalin	IMDG: Dispersion de métal alcalin	IATA: dispersion de métal alcalin Aéronef de passagers à: Non autorisé pour le transport
--	-----------------------------------	---

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Ampoule 1 (tube de réaction)		
ADR / RID: 4.3	IMDG: 4.3	IATA: 4.3
Ampoule 2 (diglyme)		
ADR / RID: de minimis	IMDG: de minimis	IATA: de minimis
Ampoule 4 (éthanol)		
ADR / RID: de minimis	IMDG: de minimis	IATA: de minimis

14.4. Groupe d'emballage

ADR / RID: I	IMDG: I	IATA: I
--------------	---------	---------

14.5. Risques environnementaux

ADR / RID: Non	IMDG: Polluant marin: Oui	IATA: Non
----------------	---------------------------	-----------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NOTE: Les matières UN1993 et UN1170 sont présentes en quantités de minimis.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

La cargaison n'est pas destinée à être transportée en vrac.

Section 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en sécurité, de santé et d'environnement:

SDS est conforme aux exigences du règlement (CE) no. 1907/2006

Autorisations et / ou restrictions d'utilisation

Ampoule 2 (Diglyme)

REACH - Restrictions à la fabrication, mise sur le marché et utilisation de certaines substances dangereuses, préparations et articles (annexe XVII)

bis (2-méthoxyéthyl)

REACH - Liste des substances candidates de très haut souci de autorisation (Article 59).

bis (2-méthoxyéthyl)

Ce produit contient une substance inscrite à l'annexe XIV du règlement REACH (EC) no. 1907/2006. Substance répertoriée / Date d'Ether de bis (2-méthoxyéthyle) / 22.08.2017

Après la date d'expiration, l'utilisation de cette substance nécessite une autorisation ou ne peut être utilisée que pour des utilisations exemptées, par exemple, une utilisation dans la recherche scientifique et le développement, y compris des analyses de routine. ou utiliser comme intermédiaire.

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

REACH - Règlement (EU) no. 1907/2006 Annexe XVII, entrée 18 - Composés du mercure: Cette utilisation n'est pas restreinte.

Règlement EU no. 649/2012 du Parlement européen - Non réglementé conformément à l'article 2, paragraphe 3.

Convention de Minamata sur le mercure - Produit ajouté au mercure exclu, conformément à l'article 4, par. 1, alinéas b) et c) et article 3, par. 2, sous (a) et (c).

EINECS: Les composants de ce produit figurent à l'inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

Informations réglementaires suisses:

Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses du 15 décembre 2000 (loi sur les produits chimiques) (statut au 13 juin 2006) SR 813.1

Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, ChemO) du 18 mai 2005 (État le 15 juillet 2014) 813.11

Ordonnance Sur la réduction des risques liés aux Ordonnance sur la réduction des risques relative à la réduction des risques liés à l'utilisation de certaines substances, préparations et articles particulièrement dangereux, du 18 mai 2005 produits chimiques (chimiques, ORRChim) du 18 mai 2005 RS 814.81

Loi fédérale sur la protection de l'environnement Loi sur la protection de l'environnement (, EPA) du 7 octobre 1983 (entrée en vigueur le 1er juillet 2014) 814.01

Cinquième ordonnance sur la loi fédérale sur le travail (sécurité au travail des jeunes) ARGV 5 du 28 septembre 2007 (Au 1er août 2014) SR 822.115.2

Ordonnance du département de l'économie, de l'éducation et de la recherche sur les travaux difficiles et pénibles pendant la grossesse et la maternité 20 mars 2001 (ordonnance sur la protection de la maternité) (Etat le 1er janvier 2013) RS 822.111.52

Ordonnance du département de l'environnement, de la circulation et de l'énergie et communications sur les listes relatives au trafic de déchets du 18 octobre 2005 (Etat au 1er janvier 2010) RS 814.610.1

Loi fédérale sur le travail dans l'industrie et le commerce (Loi fédérale sur le travail) du 13 mars 1964 (entrée en vigueur le 1er décembre 2013)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

Section 16: Autres informations

L'information dans cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (UE) no. 830/2015. Ce document est uniquement destiné à servir de guide pour la manipulation préventive appropriée du matériau par une personne formée ou supervisée par une personne formée à la manipulation de produits chimiques. L'utilisateur est responsable de la détermination des précautions et du danger de ces produits chimiques pour son application particulière. Selon l'utilisation, des vêtements de protection comprenant un masque de protection des yeux et du visage et un appareil de protection respiratoire doivent être utilisés pour éviter tout contact avec le produit ou toute respiration, de vapeurs / fumées de produits chimiques. L'exposition à ce produit peut avoir de graves effets néfastes sur la santé. Ces produits chimiques peuvent interagir avec d'autres substances. Les utilisations potentielles étant très variées, Dexsil ne peut pas avertir de tous les dangers potentiels liés à l'utilisation ou à l'interaction avec d'autres produits chimiques ou matières. Dexsil garantit que les produits chimiques respectent les spécifications indiquées sur l'étiquette.

DEXSIL DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE; EXPRIMÉ OU IMPLICITE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT FOURNI AUX PRÉSENTES, C'EST DE LA COMMERCIALISABILITÉ OU DE SON APTITUDE À UN OBJECTIF PARTICULIER.

L'utilisateur doit savoir que ce produit peut causer des blessures graves, voire mortelles, en particulier s'il est manipulé incorrectement ou si les dangers connus de son utilisation ne sont pas pris en compte. LISEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE PRÉCAUTION. Dès que de nouvelles informations de sécurité générales documentées seront disponibles, Dexsil révisera périodiquement cette fiche de données de sécurité.

Le numéro de téléphone d'urgence de CHEMTREC doit être utilisé UNIQUEMENT en cas d'URGENCE CHIMIQUE impliquant un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident impliquant des produits chimiques.

Pour plus d'informations, contactez Dexsil.